

La Princesse de Clèves (1678)

De « Il parut alors » à « il en fut surpris avec raison ».



### Introduction :

Roman qui paraît anonymement en 1678. L'histoire se passe au 16ème siècle, à la cour d'Henri II, fils de François 1er. Roman historique, car récit ancré dans un contexte historique et politique réel, mais aussi psychologique, car l'intériorité des personnages, leurs sentiments, leurs pensées secrètes sont dévoilées avec beaucoup de précision La magnificence, le faste et le raffinement caractérisent cette cour où les intrigues, politiques et amoureuses, sont nombreuses. Le personnage éponyme (personnage fictif) est une jeune aristocrate qui, peu de temps après son apparition à la cour, épouse par devoir le prince de Clèves dont elle n'est pas amoureuse, et découvre ensuite la passion avec le duc de Nemours, auquel elle résistera pourtant.

Dans ce passage, Mlle de Chartres, future princesse de Clèves, est présentée à la cour pour la première fois, et produit un grand effet.

### **1er mouvement, du début à « sans revenir à la cour » : présentation de Mlle de Chartres, modèle de perfection.**

Deux éléments font de Melle de Chartres un personnage exceptionnel : d'abord sa grande beauté :

- « **il parut** », tournure impersonnelle, insiste sur l'événement. Le verbe paraître employé ici au passé simple suggère un événement presque surnaturel. « **Une beauté** » : métonymie. Avec l'emploi de l'article indéfini, Mme de Lafayette place le lecteur du côté de la cour, qui ignore encore qui est cette jeune fille.

Importance de la beauté en ce lieu : « **beauté** » x2 (celle de Melle de Chartres est renforcée par l'emploi de l'adjectif « **parfaite** ») et « **belles** » : ce premier jugement est capital lorsqu'on paraît dans ce lieu où l'apparence physique prévaut. Idée renforcée par le lexique du regard « **attira les yeux** », « **admiration** » « **accoutumé à voir** ».

-La jeune fille est exposée : « **tout le monde** » manifeste la convergence des regards : il s'agit d'une sorte d'entrée en scène, un moment extrêmement important. Beauté mise en évidence par l'adverbe d'intensité

« **si** » « si accoutumé » : la beauté à la cour est habituelle, mais Mlle de Chartres surpasse ce qui est connu, ce que Mme de Lafayette met en évidence avec la formule « **on doit croire** ». Produit une forte impression. Mais cette beauté s'accompagne aussi d'une grande noblesse, ce qui reste essentiel dans le contexte de la cour de France.

- Effet d'attente ménagé par la mention tardive du nom de famille « **de la même maison que le vidame de Chartres** »/ « **madame de Chartres** ». Superlatif « **une des plus grandes héritières de France** ». L'évocation de son rang permet à la narratrice d'évoquer la famille de la jeune fille, en insistant sur le personnage de sa mère.

- « **l'avait laissée sous la conduite de Mme de Chartres** » : la jeune fille a été élevée par sa mère, ce qui est rare à cette époque à la cour (couvent ou précepteur). Idée d'une mère dévouée qui s'est sacrifiée pour sa fille « **plusieurs années sans revenir à la cour** » : vie sociale mise de côté, s'est consacrée à sa fille. -Eloge de la mère « **dont le bien, le mérite et la vertu étaient extraordinaires** » : accumulation ternaire et adjectif hyperbolique « **extraordinaire** », valeurs morales très importantes « **mérite et vertu** » : droiture, fermeté.

**2<sup>ème</sup> mouvement, « Pendant cette absence... » à « aimée » : l'éducation de Mlle de Chartres mise en œuvre par sa mère.**

Cette veuve ne se consacre qu'à sa fille : l'éducation, les soins reçus par cette mère exceptionnelle ne peuvent que faire de la jeune fille un être hors-du-commun.

- Vocabulaire de l'effort, d'une grande application de la part de la mère « **tous ses soins** » « **travaille** », accentué par l'emploi des adverbes « **elle songea aussi** » « **pas seulement** » : adverbes qui montrent que rien n'a été laissé au hasard. (idée mise en valeur par le rythme binaire « **son esprit et sa beauté** »/ « **à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable** »).

-Esprit/ beauté : qualités importantes à la cour (agréable en société, aptitude à la discussion mondaine, finesse, élégance) / « vertu » : il s'agit là d'une qualité morale, chasteté, pudeur, désigne un comportement « droit », qui ne cède pas aux attraits de la séduction. Peut-être synonyme à la cour de « rigidité », « austérité », mais associé ici à « aimable » : il s'agit d'avoir un comportement régulier, honnête, mais sans se montrer désagréable.

-Mise en évidence d'une conception particulière de l'éducation d'une jeune fille, opposition « **la plupart des mères s'imaginent** »// « **Mme de Chartres avait une opinion opposée** » : réflexion personnelle de la mère, regard différent, témoignent d'une grande intelligence, autonomie, pensée « à contre-courant », qui valorise encore Mme de Chartres. Les autres mères sont disqualifiées par l'emploi de « **s'imaginent** » (idée fautive, erreur).

-Réflexion sur l'éducation des jeunes filles : ne pas leur parler de « **galanterie** » (jeux de séduction, attirance, fait de courtiser, de vouloir plaire ou dévoiler le désir que l'on a pour quelqu'un... plus largement, il s'agit de ne pas leur parler de sexualité, avoir une



galanterie est synonyme d'avoir une liaison) serait, selon l'opinion courante, une façon de les en prémunir. Ignorance comme absence de risque : voir comment Molière s'est moqué de cette conception dans L'Ecole des femmes, 1662.

- Pour Mme de Chartres, il s'agit sans doute d'un point de vue naïf : il est impossible à la cour de ne pas finir par découvrir les attraits de la « galanterie », les plaisirs de la séduction, donc il faut au contraire en parler (d'autant que les mariages ne sont que des mariages de raison, desquels l'amour est totalement absent).

-Antithèse « **jamais** »/ « **souvent** » pour montrer le contraste entre l'éducation généralement dispensée et celle reçue par Mlle de Chartres.

- La « méthode » de Mme de Chartres repose sur la franchise. Les verbes « **lui faisait des peintures** » « **lui montrait** » « **lui faisait voir** » « **lui contait** » dévoilent une volonté d'enseigner grâce à des exemples, des anecdotes, de rendre la « leçon » frappante par sa réalité et son aspect concret. A noter l'imparfait de répétition, qui montre que l'éducation de Mme de Chartres se fonde dans le temps.

-Antithèse « **agréable** »/ « **dangereux** » : les deux caractéristiques de l'amour et de la passion. « **pour la persuader** » : il s'agit bien d'agir sur l'esprit de la jeune fille, de la rendre lucide.

- Mise en garde contre les hommes, gradation « **peu de sincérité, tromperies, infidélités** ». « **Tromperies** » est au pluriel et « **infidélité** » au singulier, comme pour désigner une qualité proprement masculine.

-Opposition séduction/ mariage à travers le lexique du tourment et de la quiétude : « **malheurs** » « **dangereux** »// « **tranquillité** », renforcement par l'expression « **d'un autre côté** ». Noter aussi la métaphore « **plonger** » qui manifeste un mouvement vers le bas : céder à l'amour, « **aux engagements** » conduit à l'abîme.

-Autre particularité de cette éducation : elle apprend que l'amour est « **agréable** », la séduction est une tentation, un plaisir contre lequel on ne peut lutter qu'au prix d'un grand effort et de grandes résolutions : « **une extrême défiance de soi-même** ». L'expression suggère ce que le roman va mettre en œuvre : un examen de soi, de ses pensées et de ses comportements de manière extrêmement rigoureuse, sans chercher à s'excuser soi-même.

Par opposition à cette « galanterie », l'amour conjugal est le « **seul** » garant du bonheur durable (noter la place de l'adverbe, placé au début de la proposition alors que le sujet est placé après le verbe : « **ce qui seul peut faire le bonheur** »). Voix active/passive « **aimer son mari et en être aimée** », idée de réciprocité, amour tendre et partagé, sérénité, attachement au sein du couple méritent « **un grand soin** ». Mais l'emploi de ce terme suggère aussi que cet amour est loin d'être une évidence.

**3<sup>ème</sup> mouvement « Cette héritière... » à « au-devant d'elle » : l'aboutissement de cette éducation : trouver un mari digne de Melle de Chartres.**

Cette éducation, qui a eu pour but de préparer Melle de Chartres à son mariage pose de fait la question du choix de son époux. La narratrice insiste par l'emploi du superlatif « **un des plus grands partis** » sur la noblesse de la jeune fille, ce qui implique qu'elle ne peut se marier avec quelqu'un qui lui soit inférieur. D'autant que sa mère est présentée comme « **extrêmement glorieuse** » (i.e qu'elle est particulièrement fière de sa noblesse). L'emploi de l'adverbe « **extrêmement** » fait écho à « **l'extrême jeunesse** » de Melle de Chartres et insiste sur la pression subie par la jeune fille. Alors qu'elle est encore très vulnérable, étant donné son âge, précisé dans la phrase suivante (« **Seize ans** ») elle se doit de tenir son rang et fait son entrée à la cour, explicitement pour y trouver un mari digne d'elle. Peut-être faut-il incriminer ici Mme de Chartres, qui soucieuse de trouver un mari suffisamment noble pour sa fille, a refusé tous les partis précédents et finit par jeter sa fille en pâture à la cour ?

La mention de son oncle permet le retour au récit « **Le Vidame alla au-devant d'elle** », d'autant qu'il éprouve lui aussi l'étonnement évoqué au début du passage : répétition par deux fois de l'adjectif « **surpris** », même commentaire de la narratrice sur cette surprise « **avec raison** », même mention de la « beauté de Melle de Chartres ».

**Conclusion** : Entrée à la cour de Melle de Chartres, entrée dans la vie. En dévoilant l'éducation et les valeurs transmises par Mme de Chartres à sa fille, Mme de Lafayette révèle aussi les enjeux du roman. Comment la jeune fille résistera-t-elle à la galanterie et à l'amour ? Car la cour, lieu de la magnificence, des fêtes et des plaisirs est également le lieu de tous les dangers.

